

Les revers de l'hyper-interventionnisme de l'ex-président

LE MONDE | 08.03.2014 à 11h41 | Par Gérard Davet et Fabrice Lhomme

Bettencourt, Karachi, Tapie, Kadhafi, sondages de l'Elysée, écoutes Buisson, trafic d'influence à la Cour de cassation... L'avalanche d'« affaires » dans lesquelles apparaît le nom de Nicolas Sarkozy donne le vertige. Certes, jusqu'ici, l'ex-chef de l'Etat est parvenu à échapper à la justice, contrairement à nombre de ses proches – peut-être parce qu'il n'a rien à se reprocher, sur le plan strictement pénal. Mais pour un homme décidé à se représenter à la présidentielle en 2017, cette menace judiciaire protéiforme pourrait se transformer en obstacle insurmontable.

Tout se passe comme si, un an et demi après son départ de l'Elysée, M. Sarkozy se trouvait rattrapé par un mode de fonctionnement qui a aussi fait son succès. Les ressorts de cette gouvernance très particulière sont connus. Ils ont accouché d'un « omni-président » convaincu que, tirée des urnes, sa légitimité lui confère des devoirs, mais aussi des droits. De son point de vue, le président de la République doit s'occuper de tout. M. Sarkozy ne s'en est jamais caché, revendiquant cet hyper-présidentialisme, avec un culte de l'efficacité, qui, conjugué à l'hyper-activisme propre à sa personnalité, a fini par épuiser les Français.

UN ACTIVISME CONTAGIEUX

M. Sarkozy a voulu incarner la rupture avec Jacques Chirac, dont il n'a eu de cesse de dénoncer l'immobilisme. En privé, il n'a pas de mots assez durs pour François Hollande, incarnation caricaturale, selon lui, de l'impuissance en politique. Car plus qu'une idéologie, le sarkozysme est d'abord une méthode. Mais si l'énergie débordante et le volontarisme effréné de Nicolas Sarkozy ont contribué à sa réussite, ils ont aussi scellé son échec. Et menacent à présent son retour en politique, sur fond d'affaires politico-judiciaires.

Cet hyper-interventionnisme a produit deux types d'effets pervers. D'abord, en pensant pouvoir s'affranchir des habitudes, des règles, des conservatismes, mais aussi parfois des lois, M. Sarkozy a sans doute été trop loin, au point d'attirer l'attention de la justice.

Les exemples sont légion : dans le litige opposant Bernard Tapie au Crédit lyonnais, l'ex-chef de l'Etat, ses agendas en font foi, est intervenu plusieurs fois au secours de l'homme d'affaires, même si celui-ci s'en défend. Par amitié, peut-être. Mais aussi parce que M. Sarkozy était persuadé qu'un bon arrangement, même coûteux, valait mieux que le recours à une justice qu'il trouve lente et désuète. Dans le scandale Bettencourt, l'enquête a établi qu'il s'occupait directement d'un dossier susceptible de l'éclabousser.

Surtout, cet activisme s'est révélé contagieux. Sans forcément le vouloir, l'ex-maire de Neuilly-sur-Seine a incité son entourage à adopter le même comportement. Pire, soucieux de protéger mais surtout de plaire à leur chef, qu'ils craignent autant qu'ils l'admirent, ses conseillers ont parfois été au-devant de ses désirs, jusqu'à franchir la

ligne jaune. Cela explique sans doute pourquoi la quasi-totalité de ses proches sont inquiétés par la justice.

Installé par M. Sarkozy à la tête de la Direction centrale du renseignement intérieur, Bernard Squarcini a chuté pour avoir fait espionner les conversations d'un journaliste du *Monde*, coupable de publier des articles gênants. La même mésaventure est arrivée à l'ex-procureur de Nanterre, Philippe Courroye. Claude Guéant est soupçonné d'être intervenu dans le dossier Tapie afin de favoriser les intérêts de l'homme d'affaires. Et que dire du magistrat Gilbert Azibert, suspecté d'avoir renseigné M. Sarkozy, dont il est politiquement proche, des avancées de la procédure Bettencourt ? Ce sont d'abord ces excès de zèle dont Nicolas Sarkozy paye le prix.